SICTOM SUD-EST

Le 08 décembre 2023

OBJET :
Tri des Biodéchets (déchets fermentescibles) : Réglementation et solutions

Mesdames et Messieurs les Maires,

Concernant les obligations relatives aux biodéchets en début d'année prochaine, la loi précise ce qui suit : "*Tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables à partir du 1er janvier 2024*".

Le SICTOM SUD-EST du Gers continue donc à proposer aux usagers une solution de tri et de conditionnement de leurs déchets fermentescibles : un composteur (et ses accessoires) par foyer au prix de 10,00 €uros l'unité (conditions 2023).

Par ailleurs, pour les usagers ne disposant pas d'un jardin privé, **le SICTOM SUD-EST du Gers est en mesure d'étudier la possibilité et la pertinence de la mise en place d'un ou plusieurs sites de compostage collectif/partagé** sur des zones regroupant un certain nombre d'habitations, grâce à un protocole très précis établi par le Syndicat mixte public TRIGONE et appliqué par le SICTOM SUD-EST du Gers.

En complément et afin de réduire davantage encore les quantités d'ordures ménagères de chaque foyer, **l'adoption de deux poules gasconnes par foyer est également proposée aux usagers** et envisageable selon des critères définis par TRIGONE (critères notamment relatifs à un espace suffisant pour accueillir les poules dans de bonnes conditions).

Zone Artisanale 32130 SAMATAN – Tél : 05 62 62 44 87 – Fax : 05 62 62 18 70 – sictomsudest@orange.fr

SICTOM SUD-EST

COMMENT SE MUNIR D'UN COMPOSTEUR ?

1) Connectez-vous sur le site internet du SICTOM SUD-EST (onglet « COMPOSTAGE »), et remplissez/envoyez le formulaire de "*Demande de réservation*"
http://sictom-sud-est-gers.blogspot.com/p/blog-page_61.html

2) Rendez-vous dans nos bureaux du SICTOM SUD-EST à Samatan *(adresse complète en pied-de-page)* du **Lundi au Vendredi** sur les créneaux suivants : **9h-12h15 / 14h-17h15**, afin de récupérer votre kit de compostage (un composteur, un « bio seau », un aérateur de compost, un fascicule des consignes pour réaliser son propre compost).
Munissez-vous svp d'un chèque de 10,00 € à l'ordre de TRIGONE RÉGIE.

Sincères salutations,

Mr Thierry REVEIL
Président du SICTOM SUD-EST du Gers

SICTOM SUD-EST du GERS
ZA - 32130 SAMATAN
Tél. : 05 62 62 44 87
Fax : 05 62 62 18 70
Email : sictomsudest@orange.fr

Zone Artisanale 32130 SAMATAN – Tél : 05 62 62 44 87 – Fax : 05 62 62 18 70 – sictomsudest@orange.fr